

DOMINIQUE NEUMAN
AVOCAT
1535, RUE SHERBROOKE OUEST
REZ-DE-CHAUSSÉE, LOCAL KWAVNICK
MONTRÉAL (QUÉ.) H3G 1L7
TÉL. 514 849 4007
TÉLÉCOPIE 514 849 2195
COURRIEL energie @ mlink.net

MEMBRE DU BARREAU DU QUÉBEC

Montréal, le 8 avril 2013

M^e Véronique Dubois, Secrétaire de la Régie
Régie de l'énergie
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Qué.) H4Z 1A2

Re: Dossier RDÉ R-3838-2013.

Révision partielle de la décision D-2013-037 rendue au dossier R-3814-2012 (cause tarifaire 2013-2014 d'Hydro-Québec Distribution).

Demande de révision partielle de décision, par la Coalition environnementale constituée de SÉ-AQLPA, GRAME et ROEÉ.

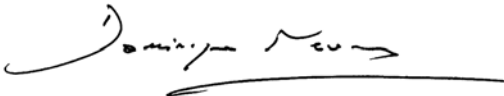
Chère Consœur,

Il nous fait plaisir de déposer sous pli l'original et treize (13) copies d'une demande de révision partielle de la décision D-2013-037 rendue au dossier R-3814-2012 (cause tarifaire 2013-2014 d'Hydro-Québec Distribution). Cette demande est logée par une Coalition environnementale constituée de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et de *Stratégies Énergétiques (S.É.)*, du *Groupe de recherche appliquée en macroécologie (GRAME)* et du *Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ)* et signée par les procureurs de l'ensemble de ces parties.

Nous joignons également une liste des pièces ainsi que les pièces Coalition-1 et Coalition-2.

Copie des présentes est transmise à Hydro-Québec Distribution ainsi qu'à tous les intervenants ayant participé au dossier R-3814-2012.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, nous vous prions, Chère Consœur, de recevoir l'expression de notre plus haute considération.



Dominique Neuman, LL.B.

Procureur de l'*Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA)* et *Stratégies Énergétiques (S.É.)*

c.c. Hydro-Québec Distribution et les intervenants du dossier R-3814-2012.